

Rapport trimestriel: Evolution du marché du travail construction en Wallonie



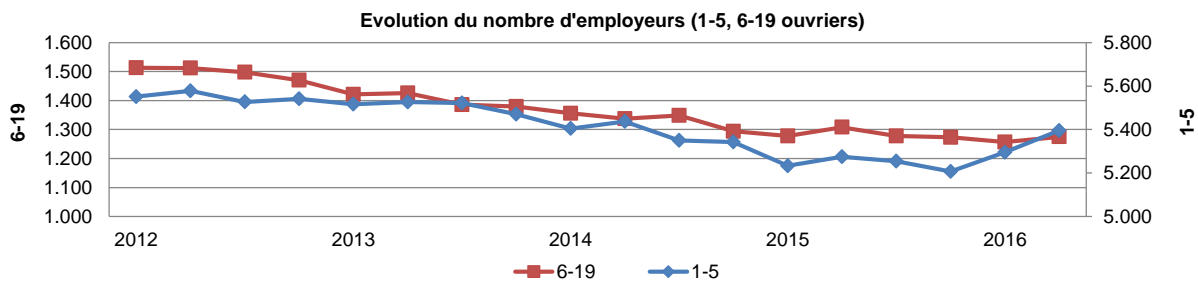
La répartition par province se base sur le lieu d'activité de l'entreprise.

Evolution du nombre d'employeurs en Wallonie

Le tableau ci-dessous présente l'évolution par trimestre du nombre d'entreprises actives* en Wallonie.

Taille d'entreprise	2012				2013				2014				2015				2016	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
1-5	5.551	5.578	5.527	5.541	5.516	5.526	5.522	5.470	5.405	5.437	5.350	5.342	5.233	5.275	5.254	5.207	5.295	5.395
6-19	1.513	1.512	1.498	1.470	1.421	1.426	1.386	1.379	1.356	1.337	1.349	1.294	1.278	1.308	1.278	1.273	1.257	1.275
20-49	307	310	299	283	275	263	267	246	235	233	235	239	230	231	228	222	228	227
50-99	58	56	59	58	55	59	58	60	59	56	58	59	58	58	56	57	58	57
100-249	25	25	24	23	23	23	24	25	25	26	25	24	24	23	23	23	25	25
250-499	8	8	7	7	7	7	7	8	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2
500+	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total	7.464	7.491	7.416	7.384	7.299	7.306	7.266	7.190	7.086	7.095	7.023	6.964	6.829	6.901	6.845	6.788	6.867	6.983

* Le nombre d'entreprises avec au moins un ouvrier. Les entreprises sans ouvrier ne sont pas prises en compte.



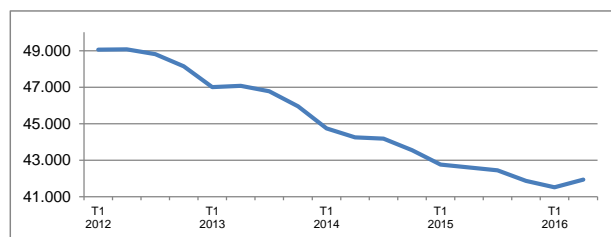
Observations

Au niveau de l'évolution du nombre total d'employeurs en Wallonie, on constate une tendance générale à la baisse sur l'ensemble de la période étudiée (-481). Cependant, depuis le T1 2016, on observe une légère reprise du nombre total d'entreprises en Wallonie avec +79 au T1 2016 et +116 au T2 2016. Depuis le T1 2016, on constate une forte augmentation du nombre d'entreprises de 1 à 5 ouvriers puisqu'entre le T4 2015 et le T2 2016, on compte 188 entreprises en plus.

Evolution du nombre d'ouvriers actifs en Wallonie

Nombre de personnes issues d'entreprises de Wallonie (intérimaires exclus) qui ont été actives au moins pendant un jour durant un trimestre donné au sein du secteur de la construction.

	T1	T2	T3	T4
2012	49.059	49.075	48.808	48.148
2013	47.000	47.076	46.769	45.949
2014	44.749	44.428	44.192	43.550
2015	42.768	42.605	42.451	41.876
2016	41.522	41.952		
Différence 15-16	-1.246	-653		
Différence 15-16 (%)	-3%	-2%		



Observations

Suite à la synergie Constructiv, les données présentées sont différentes et ne correspondent pas exactement aux données présentées précédemment. Cependant, la tendance reste la même puisqu'on observe toujours une tendance à la baisse malgré de très légères remontées lors de certains trimestres (notamment +430 au T2 2016). En comparant la situation du T1 2012 à celle du T2 2016, on constate une diminution totale de 7.107 ouvriers actifs.

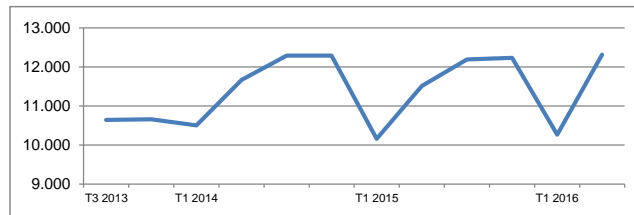
Evolution du nombre d'ouvriers étrangers actifs en Wallonie



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre d'ouvriers étrangers actifs sur base des déclarations Limosa. Par ouvrier actif, on entend un ouvrier pour lequel une déclaration Limosa comprend au moins 1 jour de travail sur le trimestre dans la province concernée.

La déclaration Limosa concerne les activités "construction". Mais, c'est à l'interprétation de la personne qui fait la déclaration de déterminer s'il s'agit ou non d'une activité "construction". Cela peut donc varier par rapport à la définition de la CP124.

	T1	T2	T3	T4
2013			10.641	10.658
2014	10.503	11.671	12.289	12.292
2015	10.155	11.511	12.189	12.232
2016	10.266	12.315		
Différence 15-16	111	804		
Différence 15-16 (%)	1,1%	7,0%		



Observations

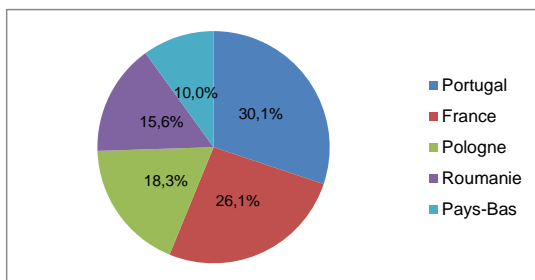
Sur l'ensemble de la période étudiée, on observe d'importantes fluctuations du nombre d'ouvriers actifs en Wallonie. Pour 2014 et 2015, l'augmentation se fait au fur et à mesure des trimestres avec d'importantes diminutions faisant que le T1 est chaque fois le point le plus bas de l'année en question. Cette tendance se confirme pour le début de l'année 2016.

Remarque : suite au fait qu'une même déclaration Limosa peut renseigner plusieurs lieux de travail répartis dans différentes provinces et sur différents trimestres, un ouvrier étranger repris comme actifs dans une province peut très bien également être repris comme actifs dans une autre province belge pour le même et/ou pour un différent trimestre.

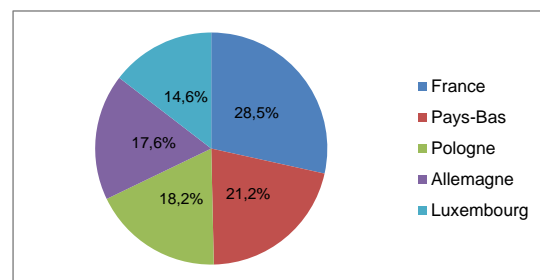
Nationalité des ouvriers et entreprises

Le top 5 de la nationalité des ouvriers et le top 5 des pays d'origine des entreprises sont déterminés sur base des déclarations réalisées en 2015.

Nationalité des ouvriers



Pays d'origine des employeurs



Evolution des flux d'entrées et de sorties des ouvriers construction en Wallonie (nombre de contrats débutés/terminés)

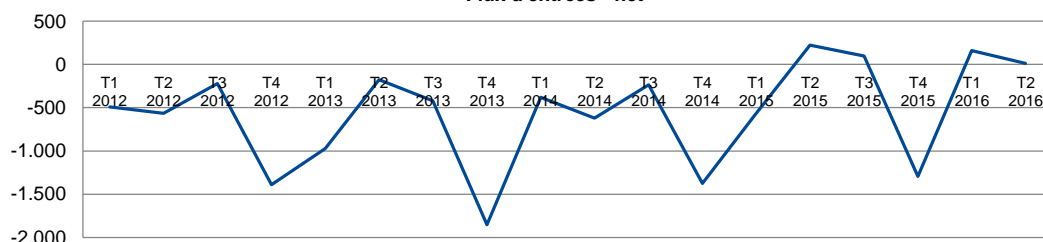
Par "entrée", il faut comprendre le nombre d'ouvriers (élèves/intérimaires non compris) ayant commencé à travailler durant un trimestre donné chez un nouvel employeur (peu importe le fait qu'ils aient déjà travaillé ou non dans le secteur).

Par "sortie", il faut comprendre le nombre d'ouvriers (élèves/intérimaires non compris) ayant quitté durant un trimestre donné leur employeur (cela ne signifie pas pour autant qu'ils aient quitté le secteur / ils peuvent très bien avoir juste changé d'employeur).

Par "net", il faut comprendre la différence entre le flux d'entrées et le flux de sorties.

	2012				2013				2014				2015				2016	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Flux d'entrées	4.916	4.635	4.691	3.383	3.393	4.502	4.229	3.194	3.797	3.223	3.270	2.457	3.177	3.394	3.286	2.295	3.287	3.500
Flux de sorties	5.406	5.201	4.910	4.774	4.365	4.678	4.650	5.047	4.175	3.844	3.506	3.832	3.740	3.169	3.189	3.589	3.125	3.489
Net	-490	-566	-219	-1.391	-972	-176	-421	-1.853	-378	-621	-236	-1.375	-563	225	97	-1.294	162	11

Flux d'entrées - net



Observations

Au niveau de l'évolution du flux d'entrées et du flux de sorties en Wallonie, on peut observer que le T4 de chaque année correspond au point le plus bas de chaque année. Cela signifie que durant ces différents trimestres, le nombre de sorties (contrats terminés) est beaucoup plus important que le nombre d'entrées (contrats débutés). Cette tendance se confirme également au sein des différentes provinces wallonnes, à Bruxelles ainsi qu'au niveau belge.

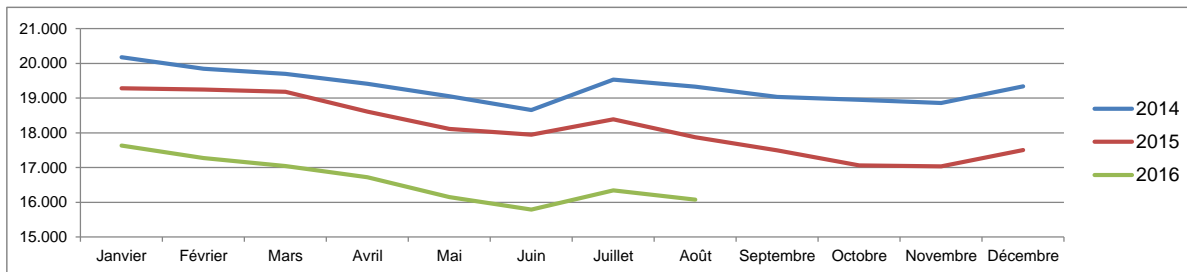
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Wallonie dont le dernier emploi exercé était dans la construction



Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de 2010 à 2016 du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie dont le dernier emploi exercé se situait au sein de la branche d'activité "Construction".

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	19.338	18.145	17.948	18.798	20.176	19.284	17.634
Février	19.163	17.881	18.080	18.745	19.849	19.246	17.271
Mars	18.842	17.858	17.681	18.568	19.701	19.185	17.046
Avril	18.433	17.621	17.411	18.345	19.413	18.610	16.719
Mai	18.221	17.322	17.265	18.244	19.053	18.113	16.153
Juin	18.028	17.209	17.149	18.021	18.655	17.947	15.787
Juillet	18.700	17.873	17.904	19.008	19.532	18.388	16.346
Août	18.464	17.826	17.727	18.864	19.326	17.873	16.080
Septembre	18.399	17.492	17.689	18.767	19.038	17.500	
Octobre	17.911	17.293	17.651	18.738	18.951	17.064	
Novembre	17.859	17.468	17.841	18.918	18.863	17.034	
Décembre	18.002	17.739	18.186	19.547	19.337	17.501	

Source: ONEM



Observations

Sur la période 2010-2013, le nombre de DEI a varié de +- 17.000 à +-19.000. Ensuite, on observe un pic avec plus de 20.000 DEI en Janvier 2014. Par la suite, la tendance fut à la baisse avec le point le plus bas depuis Janvier 2010 obtenu en Juin 2016 avec 15.787 DEI.

Pour expliquer les baisses observées, plusieurs hypothèses de réponse sont possibles (combinaison de facteurs) : il s'agit de DEI avec une expérience dans le secteur de la construction et il se peut dès lors qu'ils retrouvent plus facilement un emploi / il se peut que certains ouvriers avec expérience décident de créer leur entreprise / il se peut que certains ouvriers avec expérience décident de changer de secteur d'activité / il se peut que certains ouvriers avec expérience atteignent l'âge de la (pré)pension /...

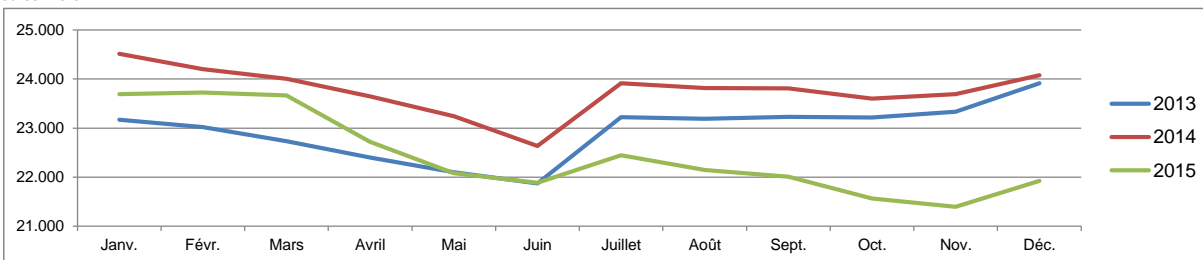
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Wallonie inscrits pour un métier de la construction en profession principale

Lors de son inscription au Forem, un demandeur d'emploi peut s'inscrire sur plusieurs métiers. Ici, sont pris uniquement en compte les situations où les demandeurs d'emploi ont choisi un métier de la construction en profession principale.

Pour les années 2010, 2011 et 2012, les données relatives aux métiers "Conducteur d'engins de chantier du BTP, du génie civil et de l'exploitation des carrières" et "Conducteur d'engins de levage" ne sont pas disponibles.

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2010	21.791	21.641	21.229	20.629	20.260	19.995	21.047	21.057	21.178	20.707	20.625	20.819
2011	20.868	20.605	20.580	20.311	19.943	19.656	20.705	20.888	20.842	20.788	20.812	21.030
2012	21.011	21.121	20.572	20.288	20.061	19.900	21.211	21.236	21.184	21.235	21.388	21.627
2013	23.171	23.017	22.736	22.398	22.101	21.871	23.225	23.193	23.230	23.215	23.336	23.917
2014	24.514	24.199	24.007	23.644	23.244	22.634	23.914	23.818	23.807	23.599	23.694	24.077
2015	23.689	23.723	23.667	22.721	22.081	21.882	22.445	22.148	22.006	21.565	21.397	21.924
Différence 14-15	-825	-476	-340	-923	-1.163	-752	-1.469	-1.670	-1.801	-2.034	-2.297	-2.153
Différence 14-15 (%)	-3,4%	-2,0%	-1,4%	-3,9%	-5,0%	-3,3%	-6,1%	-7,0%	-7,6%	-8,6%	-9,7%	-8,9%

Source: Forem



Observations

Sur la période 2010-2012, on constate que le nombre de DEI est relativement stable (autour de 20.000-21.000). Pour 2013 et 2014, le nombre de DEI a augmenté pour atteindre plus de 24.000 unités. En 2015, on observe par contre une tendance à la baisse. Cette diminution s'explique par le fait que moins de DEI décident, lors de leur inscription au Forem, de choisir un métier de la construction en profession principale. Moins de personnes montrent donc un intérêt quant au fait de travailler au sein du secteur de la construction en 2015 par rapport à 2014 par exemple.

Evolution du nombre de jours enregistrés en Wallonie



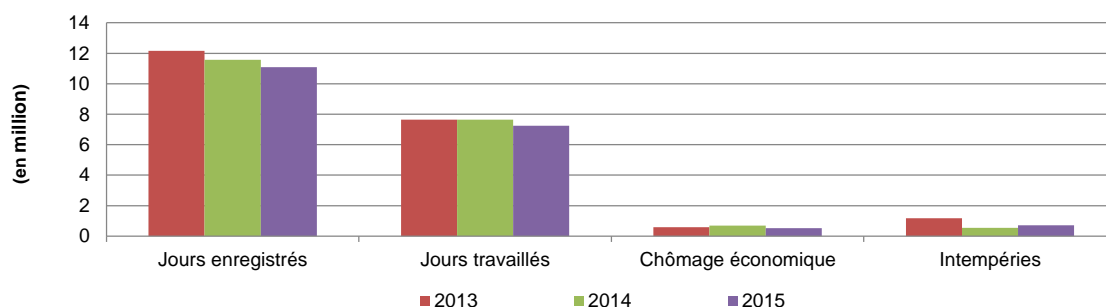
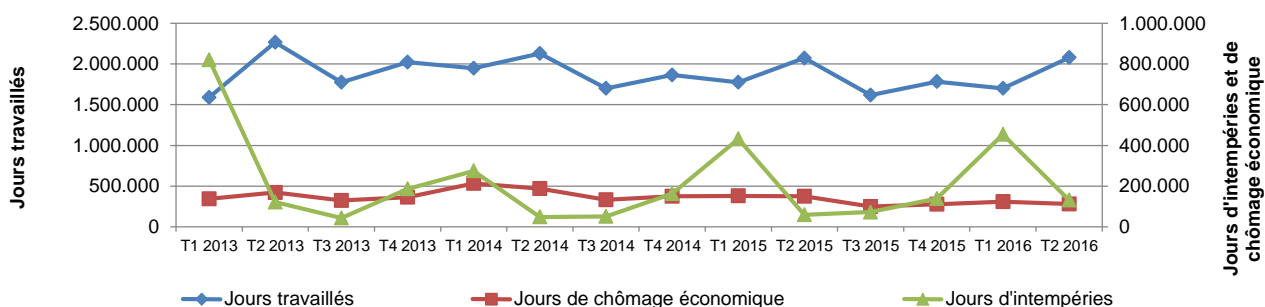
Ces données concernent les ouvriers CP124 (intérimaires exclus) ainsi que les contrats d'apprentissage à partir de 19 ans. La catégorie "Nombre de jours enregistrés" reprend tous les codes de prestation. Ensuite, seul 3 codes de prestation ont été retenus ici : 001 Jours travaillés / 071 Chômage économique / 072 Intempéries. Ne sont donc pas reprises des prestations telles que vacance, maladie, absence de longue durée suite à un accident de travail,...

	2013	T1	T2	T3	T4	2013 (en millions)
Nombre de jours enregistrés		3.038.373	3.066.552	3.040.213	3.021.298	12,166
Répartition: jours travaillés		1.589.367	2.265.396	1.774.651	2.022.494	7,652
jours de chômage économique		137.219	169.053	129.622	145.467	0,581
jours d'intempéries		820.823	121.893	43.272	187.325	1,173

	2014	T1	T2	T3	T4	2014 (en millions)
Nombre de jours enregistrés		2.892.570	2.913.964	2.893.574	2.874.398	11,575
Répartition: jours travaillés		1.948.707	2.127.405	1.699.756	1.864.062	7,640
jours de chômage économique		213.535	188.271	133.037	150.483	0,685
jours d'intempéries		275.211	48.977	51.523	163.577	0,539

	2015	T1	T2	T3	T4	2015 (en millions)
Nombre de jours enregistrés		2.773.141	2.782.502	2.757.354	2.771.721	11,085
Répartition: jours travaillés		1.775.227	2.071.449	1.616.635	1.782.889	7,246
jours de chômage économique		152.421	150.632	99.784	111.466	0,514
jours d'intempéries		432.289	60.069	72.841	138.743	0,704

	2016	T1	T2	T3	T4	2016 (en millions)
Nombre de jours enregistrés		2.743.471	2.755.430			
Répartition: jours travaillés		1.701.275	2.078.406			
jours de chômage économique		123.587	113.068			
jours d'intempéries		453.855	131.815			



Observations

On constate une baisse généralisée du nombre total de jours enregistrés qui s'explique notamment par la baisse du nombre d'ouvriers actifs.

On constate une baisse généralisée du nombre total de jours travaillés. En effet, alors qu'en 2013, on comptabilisait au total 7.651.908 jours travaillés, ce nombre est tombé à 7.246.200 pour l'année 2015. Il y a donc eu 405.708 jours travaillés en moins en 2015 par rapport à 2013 (- 5,3%). Si on compare le T2 2016 au T2 2013, on observe une diminution de 186.990 jours travaillés.

On observe que l'hiver 2012-2013 fut particulièrement rigoureux avec un pic de 820.823 jours d'intempéries au T1 2013. Au niveau des jours de chômage économique, on observe que leur nombre est relativement bas pour les T3 et T4 2015 par rapport au reste de la période étudiée.

Evolution du nombre de jours enregistrés par ouvrier actif en Wallonie



Les tableaux ci-dessous sont le résultat de la division du nombre total de jours enregistrés (page précédente) par le nombre total d'ouvriers actifs en Wallonie pour le trimestre concerné (page 1).

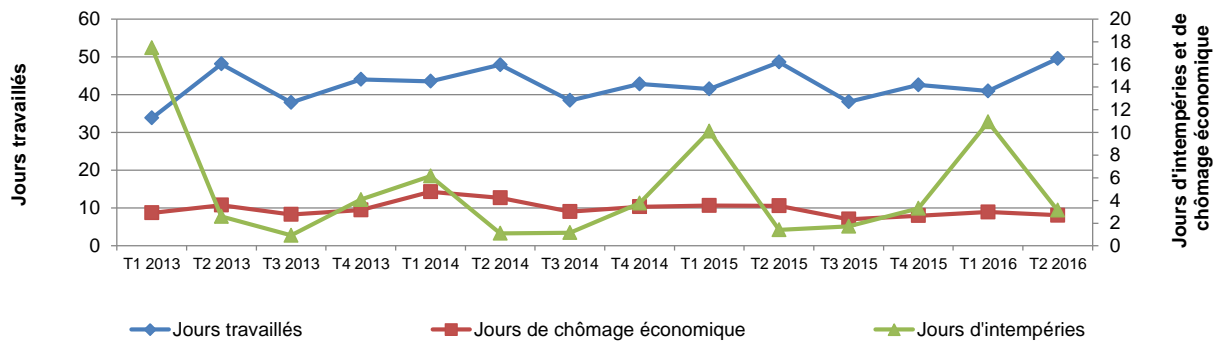
Exemple "1^{er} trimestre 2013" : 33,82 jours travaillés = 1.589.367 jours travaillés au T1 / 47.000 ouvriers actifs au T1

	2013	T1	T2	T3	T4
Nombre de jours enregistrés		64,65	65,14	65,00	65,75
Répartition: jours travaillés		33,82	48,12	37,95	44,02
jours de chômage économique		2,92	3,59	2,77	3,17
jours d'intempéries		17,46	2,59	0,93	4,08

	2014	T1	T2	T3	T4
Nombre de jours enregistrés		64,64	65,59	65,48	66,00
Répartition: jours travaillés		43,55	47,88	38,46	42,80
jours de chômage économique		4,77	4,24	3,01	3,46
jours d'intempéries		6,15	1,10	1,17	3,76

	2015	T1	T2	T3	T4
Nombre de jours enregistrés		64,84	65,31	64,95	66,19
Répartition: jours travaillés		41,51	48,62	38,08	42,58
jours de chômage économique		3,56	3,54	2,35	2,66
jours d'intempéries		10,11	1,41	1,72	3,31

	2016	T1	T2	T3	T4
Nombre de jours enregistrés		66,07	65,68		
Répartition: jours travaillés		40,97	49,54		
jours de chômage économique		2,98	2,70		
jours d'intempéries		10,93	3,14		



Evolution du nombre d'ouvriers intérimaires en Wallonie



Les tableaux ci-dessous dressent un aperçu de l'état du travail intérimaire au sein du secteur de la construction.

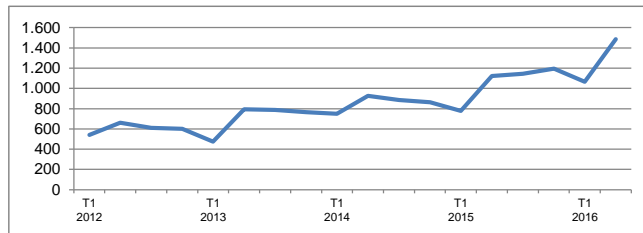
Le tableau de gauche présente le nombre total d'ouvriers intérimaires actifs en Wallonie pour un trimestre donné.

Le tableau de droite présente le nombre total de jours prestés par les ouvriers intérimaires pendant un trimestre donné.

Le dernier tableau présente le nombre moyen de jours prestés par les ouvriers intérimaires (nombre total de jours travaillés / nombre total d'ouvriers intérimaires).

Evolution du nombre total d'ouvriers intérimaires**

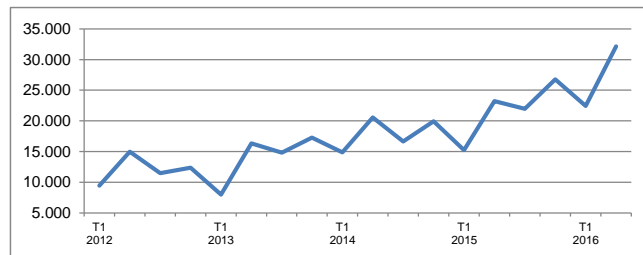
	T1	T2	T3	T4
2012	540	662	610	601
2013	473	793	787	766
2014	749	927	887	862
2015	779	1.124	1.145	1.194
2016	1.065	1.486		
Différence 15-16	286	362		
Différence 15-16 (%)	37%	32%		



** Est pris ici en compte uniquement le nombre d'ouvriers actifs via un contrat intérimaire (pas le nombre de contrats d'intérim distincts) : une personne qui travaille pendant 6 mois comme ouvrier intérimaire avec des contrats hebdomadaires est ainsi pris en compte une seule fois par trimestre.

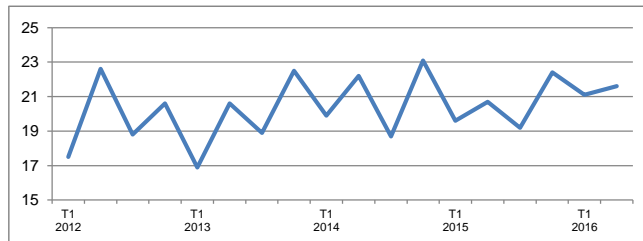
Evolution du nombre total de jours travaillés dans le cadre du travail intérimaire

	T1	T2	T3	T4
2012	9.440	14.965	11.468	12.382
2013	7.988	16.324	14.841	17.258
2014	14.886	20.573	16.618	19.945
2015	15.249	23.228	21.941	26.785
2016	22.436	32.126		
Différence 15-16	7.187	8.898		
Différence 15-16 (%)	47%	38%		

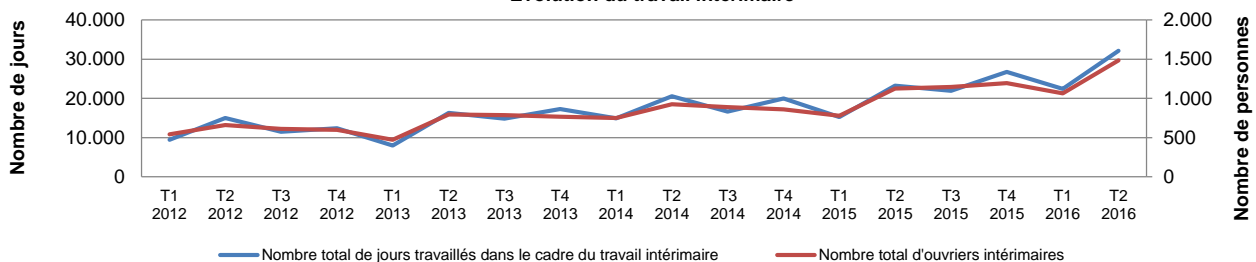


Evolution du nombre moyen de jours travaillés par les ouvriers intérimaires

	T1	T2	T3	T4
2012	17,5	22,6	18,8	20,6
2013	16,9	20,6	18,9	22,5
2014	19,9	22,2	18,7	23,1
2015	19,6	20,7	19,2	22,4
2016	21,1	21,6		
Différence 15-16	1,5	1,0		
Différence 15-16 (%)	8%	5%		



Evolution du travail intérimaire



Observations

Au niveau de l'évolution du nombre d'ouvriers intérimaires en Wallonie, on constate malgré une évolution en dents de scie une tendance générale à la hausse sur la période étudiée. Le point culminant de cette évolution se situe au T2 2016 (1.486 ouvriers intérimaires). Au T2 2016, il y avait ainsi environ 2,8 fois plus d'ouvriers intérimaires qu'au T1 2012 (540).

Au niveau de l'évolution du nombre de jours travaillés dans le cadre du travail intérimaire, on constate également une évolution en dents de scie même si la tendance générale est à la hausse sur la période étudiée. On constate une forte augmentation durant l'année 2015 ainsi qu'au T2 2016 avec le point culminant de cette évolution qui se situe au T2 2016 (32.126 jours travaillés).

Concernant l'évolution du nombre moyen de jours travaillés par les ouvriers intérimaires, on constate une évolution en dents de scie avec des points culminants lors des T2 et T4 de chaque année.

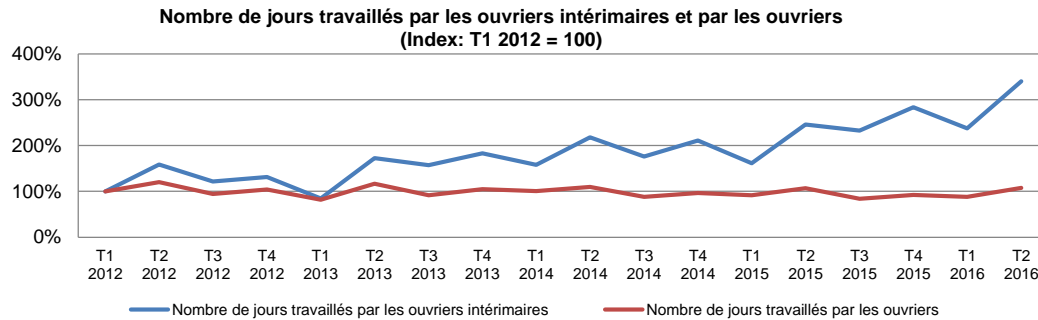
Evolution du nombre de jours travaillés par les ouvriers intérimaires par rapport au nombre total de jours travaillés en Wallonie



Le tableau ci-dessous indique la part du travail intérimaire (nombre total de jours travaillés dans le cadre du travail intérimaire pendant un trimestre X / nombre total de jours travaillés pendant ce trimestre X).

	T1	T2	T3	T4
2012	0,49%	0,64%	0,63%	0,61%
2013	0,50%	0,72%	0,84%	0,85%
2014	0,76%	0,97%	0,98%	1,07%
2015	0,86%	1,12%	1,36%	1,50%
2016	1,32%	1,55%		
Différence 15-16 (%)	53,5%	37,8%		

Pour réaliser le graphique suivant, on divise le nombre de jours travaillés (par les ouvriers / par les ouvriers intérimaires) d'un trimestre X par le nombre de jours travaillés au T1 2012 (par les ouvriers / par les ouvriers intérimaires).



Observations

Sur base du tableau, on constate que, de 2012 à la moitié 2015, la part du travail intérimaire demeure sous/autour de la barre des 1%. Le travail intérimaire représente donc, pour la plupart des trimestres étudiés, moins de 1% du nombre total de jours travaillés. Cependant, à partir du T3 2015, on observe une hausse importante puisque la part du travail intérimaire tend davantage vers les 1,5%. Au T2 2016, le travail intérimaire représentait 1,55% du nombre total de jours travaillés.

Sur base du graphique, on constate que l'évolution du nombre de jours travaillés par les ouvriers est relativement stable car les variations du nombre de jours travaillés par les ouvriers ont été relativement faibles (fluctuations autour du point de référence). Pour ce qui est de l'évolution des jours travaillés par les ouvriers intérimaires, on constate une diminution jusqu'au T1 2013 (sous le point de référence) et ensuite, une tendance générale à la hausse avec comme point culminant le T4 2015.